CADRE21

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Description:
L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

:
Badge attribué à : Bernier Laurie-Claude
https://www.cadre21.org/membres/6a268f6fd045f0122a56a2e6

Date d'obtention : 2024-04-26 17:51:22

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?
L'attitude et les interventions à privilégier face à l'instigateur. En tant qu'intervenant, nous voyons souvent le bon dans les jeunes et nous voulons leur laisser la chance de se reprendre et d'être mieux. Dans une telle situation, je réalise désormais l'importance et la pertinence de ne pas questionner ou chercher à obtenir des aveux, en plus de suivre le processus contenu dans la trousse à la lettre afin d'être certaine d'avoir tous les éléments requis.
Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?
Un peu la même chose qu'à la question 1. De plus, ne pas avoir peur de solliciter les policiers qui sont des partenaires majeurs. Je suis également davantage informée sur le processus judiciaire auquel nous sommes moins souvent exposés.
Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?
- Ne pas m'exposer à de la pornographie juvénile
- Ne pas questionner/tenter d'obtenir des aveux de l'instigateur
- Ne jamais faire culpabiliser une victime
- Agir le plus rapidement possible afin d'éviter la propagation